

Pascale Pombourcq
Le Bourg
81630 MONTVALEN
0673736611
pascale.pombourcq@gmail.com
à
Monsieur Luc Chatel
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75000 PARIS

Toulouse le 29 novembre 2010

Monsieur

Nous tenons par ce courrier à vous alerter sur la situation très alarmante de la formation continue dans l'Académie de Toulouse. Des stages qui avaient été proposés et retenus par le Groupe Technique Disciplinaire, chargé de l'élaboration du Plan Académique de Formation, il ne reste presque rien. Seuls quelques stages à public désigné ont été ouverts. Il semble que l'enveloppe budgétaire ait été réduite soudainement de plus de moitié. **Pourquoi ?**

Mais il semble que l'Académie de Toulouse ne soit pas la seule à subir cette situation catastrophique. L'Académie de Nantes semble être dans la même situation, ainsi que d'autres académies. Après la quasi-destruction de la formation initiale, est-ce une volonté délibérée de votre Ministère de supprimer toute action de formation continue ? Les économies budgétaires à réaliser sont-elles à ce prix ?

Le colloque de l'Académie des sciences des 13 et 14 avril derniers avait pour thème la formation continue. Les séminaires de l'APMEP des 29 et 30 mai, des IREM des 13 et 14 juin portaient également sur ce sujet. C'est que très certainement la communauté mathématique dans son ensemble ressent le besoin d'une formation de qualité des enseignants. Cela fait déjà de nombreuses années que l'APMEP alerte votre ministère sur la dégradation de l'offre de formation continue. Dans les périodes de restriction budgétaires ou de pénurie d'enseignants, c'est toujours la formation continue qui sert de variable d'ajustement. Vous n'êtes pas et vous ne serez malheureusement pas le dernier ministre à en jouer. Mais permettez-moi de vous dire que c'est un choix dangereux pour la qualité de formation des enfants à laquelle vous êtes, comme nous, très certainement attaché.

Au lycée, vous n'êtes pas sans le savoir, se met en place votre réforme. Elle implique de nouveaux dispositifs, tels les MPS ou l'accompagnement personnalisé, ainsi que de nouveaux contenus, tels l'algorithmique, et la statistique inférentielle. Au collège apparaissent les livrets personnels de compétences. Vous vous étiez engagé, au moins par l'intermédiaire de l'inspection générale, à proposer une aide pédagogique substantielle aux enseignants. **Où est-elle ?**

La formation continue des enseignants reste une prérogative de l'Etat à qui incombe l'obligation de former ses fonctionnaires. Dans son rapport, au mois de mai 2009, Richard Descoings écrit : « a) Investir dans la formation continue des enseignants : Il ne peut pas y avoir de modernisation réelle des pratiques pédagogiques dans le lycée sans effort massif de formation continue des enseignants. Quelle entité, entreprise, association, organisation pourrait imaginer laisser un personnel d'importance capitale sans formation continue ? A cadre pédagogique stable, cette quasi-absence est déjà contestable, mais lorsqu'il s'agit de changer le cadre pédagogique, l'absence d'accompagnement par la formation des enseignants rend les objectifs impossibles à tenir. »

Ce sont des propos qu'aurait pu tenir l'APMEP, mais Richard Descoings était à l'époque chargé d'une mission par le ministre de l'Education Nationale.

L'APMEP qui fête ses cents ans a toujours joué un rôle moteur dans les offres de formation continue. Lors de la réforme des mathématiques modernes, à la fin des années 1960, l'APMEP a proposé la création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques. Edgar Faure, alors ministre de l'Education nationale, a accepté courageusement de créer ces IREM qui restent une exception dans le paysage national de formation continue. Vous comprendrez pourquoi nous sommes d'autant plus désespérés de la situation actuelle.

J'espère que vous serez sensible aux inquiétudes que nous venons d'exprimer et que vous allez donner très rapidement la consigne aux Recteurs d'Académies de rétablir l'offre de formation continue qui n'était déjà pas suffisante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués à une formation mathématique de qualité.